



## **ESCALADE CLUB**

### **DES GORGES DE LA JONTE**

---



Affilier ffcam n° 4815

## Conditions d'accès aux sites

L'accès aux sites est ouvert à toute personne pratiquant la slackline sous ses différentes formes sous sa propre responsabilité.

2 € seront demandés à tous pour inscription au club organisateur, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Nombre d'inscriptions limité à 80 personnes/jour pour la highline.

### Slack park

- Espace où vous pouvez tendre vos sangles entre des arbres, possibilité de tendre 70 m
- Initiation ouverte à tous
- Jumpline ouverte aux initiés, démonstration le samedi après midi

### Pont Cassé highline

Ouvert à toutes les personnes inscrites, étant munies d'un baudrier, d'une paire de longes, sachant faire un noeud de huit, faire un départ assis et remonter sur la sangle

### Marteau Enclume highlines

Ouvert à toutes les personnes inscrites, étant munies d'un baudrier, d'une paire de longes, sachant faire un noeud de huit, faire un départ assis et remonter sur la sangle.

Pour la ligne de l'Enclume : Etant munies du matériel nécessaire pour une remontée sur corde et sachant faire un rappel.